

SAUVEGARDE PROTECTION DE LA CORNICHE NAZAIRIENNE ET DE SON ENVIRONNEMENT

Association loi 1901, agréée par arrêté préfectoral du 02/12/2013
siège social: 110 rue Ferdinand Buisson 44600 SAINT-NAZAIRE
Tél. 02 40 70 18 41 - Site: www.spcne.org - Mail: spcne44@yahoo.fr

Compte-rendu réunion mensuelle
Mardi 14 février 2023 à 18h
Salle 5
Maison des Associations
« Agora 1901 »
44600 Saint-Nazaire

Le compte rendu de la réunion du 10 janvier 2022 n'ayant reçu aucune remarque est adopté.

1. Modification n°2 du PLUI :

Les réponses de la Carene ou de la Mairie, collectées par le Commissaire enquêteur et transcrites dans son rapport ne sont pas satisfaisantes. Quelques exemples :

- Aucune des modifications antérieures n'ont été intégrées.
- Le Plan de Prévention des Risques Technologiques de l'entreprise SFDM parc B n'est pas intégré alors qu'il est antérieur au PLUI de 2020.

Notre courrier du 09/02/2023 est sans réponse.

2. Aménagement voirie rue de la Villes Bousseau :

Nous sommes interpellés par un riverain qui aimerait savoir la façon dont le haut de la rue peut être sécurisé et la vitesse pratiquée réduite.

L'aménagement de la rue au niveau des constructions SILENE en cours interdira probablement le stationnement. En conséquence cela met en danger la pratique du pédibus. SPCNE avait fait un courrier à la Mairie en mars 2022.

Nous allons renvoyer un courrier pour avoir confirmation des possibilités de stationnement sur le côté droit et de la préservation et sécurisation du trottoir du pédibus côté gauche et une possible amélioration du haut de cette rue assez fréquentée.

3. Modification simplifiée N°3 du PLUi : Concertation du lundi 16 janvier au mercredi 15 février 2023. Il s'agit de la modification simplifiée n°3 qui a été abandonnée en novembre et relancée suite aux avis des PPA (DDTM). SPCNE a déposé sa contribution le 24 janvier

Le projet de modification simplifiée n°3 du PLUi vise à :

- Corriger le règlement graphique relatif au patrimoine balnéaire de Saint-Nazaire classé 2 et 3 étoiles
 - Corriger l'annexe au règlement écrit A2_B du cahier relatif au patrimoine balnéaire de Saint-Nazaire
- Il apparaît que cette modification dite « simplifiée » ne soit pas si simple et les conséquences sont des sources d'erreurs pour instruire un permis de construire. Il est surprenant de constater que les autres Communes n'aient pas eu la même démarche sur leur patrimoine et intégrée.

4. Comité des Partenaires de la Stratégie de Gestion intégrée du Trait de Côte :

2ème Atelier participatif du 18/01/2023 ayant pour thème le Grand trait de Saint-Eugène :

- Description des enjeux ;
- Inventaire de l'adaptation ;
- Inventaire de la protection ;
- Repli stratégique ;

5. Atelier St-Nazaire : Thématique du Patrimoine du Petit Maroc du 07 février 2023 :

Présentation du service Patrimoine de la Commune avec une réflexion sur la valorisation de cette histoire via différents supports (Table d'orientation, cheminements avec des histoire par secteurs

6. Commission de suivi de site « Airbus Saint Nazaire » (ex Stelia Aerospace) le 09/11/2022 à la sous-Préfecture de St-Nazaire :

Nous avons reçu le compte rendu de la CSS le 10/01/2023. SPCNE a envoyé un courrier de remarques au Sous-Préfet le 16/01/2023 car la réunion aurait dû commencer par la constitution du bureau puisqu'un arrêté a acté le changement d'entité de l'entreprise, la liste des participants a donc changé, aucun arrêté ne l'a précisé. De plus il est envisagé de ne faire ces réunions de CSS que tous les 2 ans (Airbus Atlantique et Rabas Protec), inadmissible au vu des engagements pris par les entreprises. La Sous Préfecture prépare une réponse sur les deux sujets.

- 7. Commission de Suivi de Site de Donges (SFDM Parc B)** le 25/01/2023 à la Sous Préfecture :
Désormais les inspections du site seront réalisées par la DREAL et non plus par la Direction Générale des Armées. Attente du compte-rendu.
- 8. Commission de Suivi de Site de Donges (Total, Antargaz, et SFDM Parc A)** le 26/01/2023 à la Mairie de Donges :
Désormais les inspections du site SFDM parc A seront réalisées par la DREAL et non plus par la Direction Générale des Armées. Attente du compte-rendu.
- 9. Conseil de Développement :**
« L'eau coule sous les ponts, préservons-la ! » du 31 janvier au Théâtre. SPCNE était présente. Deux élus de la Carene, assistés de deux personnes, ont présenté la situation de l'Agglomération quant à l'approvisionnement en eau.
- 10. Courriers :**
 - Invitation Atelier n°3 Coulvé Québrais le 09 mars 2023.
 - Inscription à réunion publique sur le projet Moulin du Pé le 22 février 2023.
 - Inscription à réunion publique sur le projet Les Serres de Porcé le 27février 2023.

Fait à Saint-Nazaire, le 16 Février 2023
Le Président de la SPCNE